ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

– CONFIRMATION DE REFUS PROVISOIRE *TOTAL* –

Règle 18*ter*(3)

Ce formulaire est à utiliser dans la situation suivante : l'Office a envoyé au Bureau international une notification de refus provisoire total et, toutes les procédures devant cet Office étant achevées, l'Office confirme à présent le refus de protection de la marque pour tous les produits et/ou services.

I. Office qui envoie la déclaration:

OFFICE DES BREVETS DE LA REPUBLIQUE DE LETTONIE
Citadeles iela 7/70
LV 1010, Riga
LETTONIE

Téléphone +371 67099605
Télécopie +371 67099650

II. Numéro de l'enregistrement international: **1483831**

III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international):

Oriflame Cosmetics AB
P.O. Box 1095 SE-101 39 Stockholm
SE

IV. La protection de la marque est refusée pour tous les produits et/ou services.

V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration: **Dzintra Medne**

VI. Date: **25.05.2020**